

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 17 octobre 2024

Soutien à la parentalité : la Métropole de Lyon mise sur la méthode Y'APP pour accompagner les familles

Alors que la parentalité est devenue un sujet de plus en plus central dans les débats de société, notamment avec la montée des préoccupations autour de l'éducation bienveillante et des méthodes alternatives à la discipline stricte, la Métropole de Lyon mise sur le programme "**Y'A Personne de Parfait**" (**Y'APP**) dans le cadre de ses **politiques à destination des familles**. Ce programme, proposé par l'association **Concilia'bulles** valorise l'**entraide entre parents** d'enfants entre 0 et 5 ans comme moyen d'accompagner les familles.

Face aux pressions croissantes exercées sur les parents dans une société en mutation rapide, ce programme propose une approche différente : **un espace de dialogue et de soutien mutuel**, loin des approches disciplinaires traditionnelles. Y'APP encourage les parents à partager leurs expériences, à échanger sur leurs pratiques et à co-construire des solutions adaptées aux défis quotidiens de la parentalité.

Vers une parentalité autonome et positive

Le programme Y'APP, déployé au Canada depuis 38 ans, est proposé pour la première fois en France dans la Métropole de Lyon et traduit une volonté publique d'investir dans la santé des familles pour jeter les bases d'un parcours de vie positif favorable à la santé, aux comportements sociaux positifs et à la participation à la société. Y'APP se distingue par son approche participative, où les parents sont **acteurs de leurs apprentissages**. À travers des ateliers collectifs, ce programme favorise l'**entraide entre parents** en leur permettant de partager leurs difficultés et de trouver ensemble des solutions concrètes, avec le soutien du groupe. **Il constitue un levier puissant pour renforcer le pouvoir d'agir et contribuer à rompre l'isolement des parents**. Loin d'un cadre directif, les animateurs veillent à ce que chacun puisse s'exprimer dans un environnement bienveillant, sans jugement et dans le respect des différences culturelles. Ce modèle d'accompagnement est de plus en plus prisé, car il répond à une demande croissante de méthodes parentales plus douces, basées sur la coopération et la compréhension plutôt que sur la discipline stricte. Il reflète l'évolution des attentes sociales en matière d'éducation, notamment avec la montée de l'éducation bienveillante.

UN ENGAGEMENT FORT DE LA MÉTROPOLE DE LYON POUR LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La **Métropole de Lyon** déploie de nombreuses actions pour accompagner les parents dans leur rôle, notamment à travers ses services de **Protection Maternelle et Infantile (PMI)**. Ces services proposent un large éventail d'initiatives individuelles et collectives pour répondre aux besoins des familles, en particulier les plus vulnérables.

D'une part, la **PMI** offre un accompagnement individualisé aux parents à travers :

- Des **consultations médicales** pour les femmes enceintes et les nourrissons.
- Des **visites à domicile**, notamment pour les femmes en situation de vulnérabilité et les enfants en bas âge.

- Un soutien spécifique au **langage**, aux **jeux d'éveil**, ainsi qu'à la **prévention** des conduites addictives ou des problèmes de santé mentale.

D'autre part, des actions collectives sont menées pour renforcer l'**entraide entre parents** et permettre un échange d'expériences dans un cadre sécurisé :

- **Groupes de parole** pour les parents autour de thématiques variées (allaitement, gestion des écrans, rythmes de vie, etc.).
- **Ateliers de préparation à la naissance et à la parentalité** pour les futurs parents, en mettant l'accent sur des comportements bienveillants et un soutien psychologique.
- **Animations socio-éducatives** au sein des Maisons de la Métropole de Lyon (MDML), dans les centres sociaux et autres lieux de vie.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de **prévention précoce**, essentielle pour assurer le bien-être des enfants dès les premiers mois de leur vie et pour renforcer les compétences parentales. En 2023, près de **18 879 enfants** ont été suivis par les services de la PMI, et **779 animations collectives** ont été organisées sur l'ensemble du territoire, témoignant de l'engagement de la Métropole à soutenir chaque parent.

En parallèle, la Métropole soutient des associations œuvrant dans le domaine de la parentalité, à l'image de l'association **Concilia'bulles** ou encore [les maisons des familles](#) de Vaulx en Velin et Villeurbanne gérées par les Apprentis d'Auteuil, **lieu d'accueil et d'échange pour les familles**.

Des actions spécifiques sont également développées pour des publics particuliers, comme les **parents d'enfants en situation de handicap** ou ceux suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pour Lucie Vacher, Vice-Présidente déléguée à l'enfance, la famille et la jeunesse

« Le programme Y'APP, comme d'autres initiatives que nous soutenons, illustre l'engagement de la Métropole de Lyon à accompagner les familles dans leur quotidien. Aux côtés de nos actions en Protection Maternelle et Infantile, Y'APP permet de créer des espaces d'entraide où les parents peuvent échanger et trouver des solutions ensemble. Nous poursuivons ainsi notre mission de soutien à la parentalité, en offrant des ressources concrètes et adaptées aux besoins de chaque famille. »

Contact presse - Métropole de Lyon

Marion Morel

Marion.morel@grandlyon.com

Tél : +33(0)6 77 04 30 39